

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

Sommaire: 30 fr.  
Poste: 85 fr.

On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

24 Juillet 1884.

## L'INCIDENT DU DRAPEAU.

M. de Bismark s'est montré bon prince, il a bien voulu regarder les excuses de notre ambassadeur comme des satisfactions suffisantes! La chose était facile à prévoir! Le terrible chancelier n'en est pas à chercher querelle à la République: il n'entre pas dans ses desseins de pousser à bout, ni d'humilier trop profondément le gouvernement de M. Grévy. Il veut que ce gouvernement dure et il le ménage. L'homme qui a formé autour de nous le réseau de la quadruple alliance et groupé dans sa puissante main les forces de l'Allemagne, de la Russie, de l'Autriche, de l'Italie, a le droit de ne pas trop s'émouvoir des criaileries de quelques tous dont le patriotisme inoffensif se dépanse à lacérer une loque d'étoffe pendue au balcon d'un hôtel garni, ou à insulter un souverain ami, coupable d'avoir mis sur sa tête un casque de colonel prussien.

Ce ne seront pas quelques gamineries qui lui feront perdre son sang-froid. Ne possède-t-il pas depuis treize ans l'Alsace et la Lorraine, sans que, depuis treize ans, la France ait pu avoir, un seul instant, la velléité de les reprendre? N'a-t-il pas coalisé l'Europe contre elle? N'a-t-il pas eu l'heureuse fortune de voir naître et de contribuer à faire vivre le régime politique qui la voue le mieux à l'isolement, c'est-à-dire à l'impuissance?

Après de tels succès, la longanimité lui est facile. Cette longanimité serait plus offensante pour nous que la colère, si nous ne savions que dans cette affectation de sérénité, il y a encore plus de machiavélisme que de dédain.

M. de Bismark n'en est pas à ignorer que la France est encore une puissance militaire de premier ordre, qu'elle a un million de soldats, un armement supérieur à

celui de la Prusse, des ressources financières momentanément amoindries mais encore immenses, et qu'il suffirait d'une direction énergique pour grouper en un formidable faisceau tant d'éléments de force aujourd'hui désagrégés. Il n'en est pas non plus à ignorer que parmi les souverains dont il a fait ses alliés, il en est peut-être qui portent impatientement le joug de sa pesante amitié et qui attendent pour lui fausser compagnie le jour où nous aurons un gouvernement digne de leur inspirer confiance. Mais il sait en même temps que si l'avènement de la République a été, dans le passé, l'un des bonheurs de sa politique, la durée de la République est, dans l'avenir, la principale condition du succès de ses combinaisons; de là son apparente patience et sa feinte douceur.

Ebranler, par de trop vives susceptibilités, le régime à l'établissement duquel il a avoué, dans des lettres fameuses, avoir attaché le plus haut prix, ce serait compromettre d'un coup toute l'œuvre de sa diplomatie. Le maintien de la République en France est, pour l'Allemagne, ce qu'est pour l'Angleterre le maintien de la Turquie à Constantinople. Qui ne comprend pas cela n'est pas à ses yeux digne de servir son pays; M. d'Arnim l'a bien éprouvé.

C'est vraiment pour la troisième République une triste condition que d'avoir ainsi à endurer ces témoignages d'une bienveillance dont le but avoué est de rendre peu à peu acceptable le démembrement de la patrie française.

Les opportunistes appellent quelquefois les hommes de la Convention, leurs ancêtres. Etrange prétention! N'en déplaît-elle pas à M. Cazot et à tous les siens, la Convention a mérité les colères des ennemis de la France; elle n'a jamais mérité leur patronage. Elle a défendu contre eux, pied à pied, le sol national; elle n'a pas conquis avec leur autorisation la Tunisie et le Tonkin. La République de 1792 était pour le roi de Prusse une effrayante menace; celle de 1884 est pour son héritier actuel la plus précieuse des garanties.

Les républicains qui nous gouvernent peuvent se déchaîner tout à l'aise contre la monarchie, il y a du moins un reproche qu'ils n'osent pas lui adresser: c'est d'avoir la protection de l'étranger. Ce reproche, ils voudraient bien sans doute que leur gouvernement n'eût pas à l'encourir; mais la fatalité de sa situation les condamne à le mériter. Quelque douleur qu'ils puissent en ressentir, la conservation de la République n'en reste pas moins la pensée maîtresse de la diplomatie allemande et le but constant du redoutable génie qui l'inspire.

### LE PORTE-MONNAIE.

Le Sénat, grâce à l'obscurité de l'article 3 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, tient les cordons du porte-monnaie national.

Il y a bien du tirage lorsqu'il s'agit du rétablissement d'un crédit que la Chambre des députés a supprimé.

Par exemple, en ce qui concerne le budget des cultes.

La Chambre des députés a des tendances à rogner chaque année ce maigre budget que, d'ailleurs, elle n'a pas le droit de détruire parce qu'il y a une loi qui la tient en respect, loi qui s'appelle le concordat.

Mais les économies, même celles qui sont absurdes, ne constituent pas le véritable danger que la République opportuniste fait courir à la France.

C'est du côté des dépenses qu'il faut regarder, et c'est là que le contrôle du Sénat peut être le plus utile.

Il est à constater que, depuis quatre années, les républicains du gouvernement et du Palais-Bourbon se sont mis à jeter l'argent par les fenêtres, sans compter.

Pour eux, les écus se confondaient avec les sous.

Résultat: un déficit qui s'est grossi d'exercice en exercice.

Et la diminution des recettes nous fait prévoir, on le sait, pour la fin de la présente année, près de quatre cents millions d'écart avec le chiffre des dépenses.

Le Trésor marche progressivement et sûrement à la faillite.

Au Palais-Bourbon, on s'en moque.

Au Sénat, on s'en inquiète un peu.

Mais supposez que, demain, la question financière appartienne exclusivement à la Chambre des députés, la France sera ruinée en moins d'un an.

Il ne faudra s'étonner de rien, même de voir les 350 députés ministériels voter cent millions de fonds secrets pour assurer leur réélection en 1885.

Tant que le Sénat résistera, les dilapidations seront contenues dans une certaine mesure.

Il faut donc que le Sénat résiste, et qu'il se garde bien de lâcher le porte-monnaie.

### Chronique générale.

Mardi, la Chambre des députés a pris en considération la proposition de loi de M. Constans, tendant au rétablissement du scrutin de liste; la majorité a été considérable, et il est probable qu'avant la fin de la législature le scrutin d'arrondissement aura vécu.

Quel sera le résultat de ce changement?

Il est bien difficile de le prévoir; mais cependant, à l'heure actuelle, nous ne pensons pas qu'il soit mauvais pour la cause royaliste, car, à un moment donné, il peut permettre de se manifester à un de ces grands mouvements d'opinion qui seraient gênés et peut-être même arrêtés par le scrutin d'arrondissement.

En outre, le scrutin de liste est moins favorable à l'exercice de la candidature officielle, que nous voyons pratiquée effrontément par le gouvernement républicain.

Donc, nous n'avons rien, ou peu de chose à perdre à cette modification, et nous pouvons y gagner beaucoup.

\*\*

On paraît généralement convaincu que la session sera close à la fin de la semaine.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME

### SOUS LA COMMUNE

PAR CH. SAINT-MARTIN.

CHAPITRE 1<sup>er</sup>

UN COUP DE FOUDRE

Prolégé par les forts de Bicêtre et de Montrouge, caché dans l'étroite vallée que la Bièvre traverse avant de se perdre dans Paris, le petit bourg d'Arcueil avait peu souffert pendant la guerre de 1870. Les obus et les bombes des batteries prussiennes de Châtillon avaient passé au-dessus des grands peupliers qui bordent le lit étroit du ruisseau, et les désastres que traînait après elle l'invasion ennemie ne l'avaient point atteint.

C'est à peine si l'on apercevait, après l'armistice, quelques toitures défoncées, quelques trous béants, percés dans les murs, quelques arbres renversés sur la route d'Orléans et broyés par la mitraille. Aussi les habitants rentraient en foule, profitant de la paix désastreuse qui venait d'être imposée à la France. Dès les premiers jours de mars 1871,

on ne rencontrait, depuis la barrière d'Enfer jusqu'à Bourg-la-Reine et Sceaux, que charrettes chargées du mobilier des fugitifs qui regagnaient leurs demeures. Tandis que les hommes dirigeaient les chevaux, les femmes prenaient les devants et tenaient leurs regards fixés dans la direction de leurs villages, anxieuses de savoir si le foyer domestique, abandonné pendant le siège, n'avait pas été détruit. La joie d'une délivrance attendue héroïquement pendant cinq longs mois se lisait sur tous les visages et était à peine atténuée par la honte d'un traité dont on ne connaissait pas encore toute la rigueur.

Une des premières, la famille d'Elplay se réinstalla dans une élégante villa d'Arcueil, située à l'extrémité du bourg et abritée sous de grands arbres dont la Bièvre baignait les racines. Aidé par ses deux filles, M. Joseph d'Elplay eut peu de peine à remettre à leur place habituelle tous les meubles de luxe qu'il avait cachés pendant la campagne; la plus jeune, Louise, se donnait à tous les soins du ménage et dirigeait les domestiques, tandis que Thérèse restait assise auprès de son grand-père maternel, vieillard paralysé dont l'état exigeait une surveillance assidue.

En peu de jours, la maison redevint ce qu'elle était avant la guerre; on défaits les malles, on ouvrait et on emplissait les armoires, on donnait ordres sur ordres au jeune Tobie qui cumulait,

comme M<sup>e</sup> Jacques, la double fonction de valet de chambre et de cocher, et à Jeanne, la vieille et fidèle servante; on nettoyait, on rangeait toutes choses avec cette joie bruyante qui suit les grandes inquiétudes.

Cependant, un capitaine des cuirassiers de l'ancienne garde impériale, jeune encore et le bras retenu par une écharpe, suivait d'un regard indifférent les progrès de l'aménagement. Il restait debout auprès de Thérèse dont les yeux noirs s'attachaient sur lui avec un mélange de tendresse et de fierté. De temps à autre, M. d'Elplay interrompait leur muette contemplation:

— Mon cher Bernard, disait-il, vous devriez rougir de votre oisiveté!

— Que voulez-vous qu'il fasse, cher père! se hâta de répondre Thérèse. Sa blessure n'est pas encore fermée et déjà vous demandez qu'il travaille!

— Tu commences de bonne heure à excuser ton fiancé, ma chère fille.

— C'est mon devoir et aussi ma joie, dit vivement Thérèse.

Puis elle ajouta, en se levant:

— Venez-vous avec moi dans le jardin, monsieur Bernard?

— Volontiers, mademoiselle, répondit le jeune homme en offrant à sa jolie fiancée le bras qui lui restait libre.

— Vous le permettez, mon père?

— Allez, mes enfants. Louise et moi nous vous remplacerons.

Thérèse et le brillant officier disparurent presque aussitôt dans les allées ombragées du petit parc, et M. d'Elplay les suivit des yeux avec une expression qui indiquait à la fois son bonheur et son orgueil de père.

Le mariage des jeunes gens était projeté depuis longtemps; il avait d'abord été fixé au mois d'août 1870, mais la guerre avait tout remis en question. Le capitaine Bernard de Belleyme était parti avec son régiment, comptant sur une campagne courte et facile; mais ses illusions n'avaient pas été longues. Échappé au désastre de Reischaffen, il avait suivi l'armée dans sa retraite et avait été atteint au bras d'un coup de sabre à la bataille de Gravelotte. On l'avait aussitôt recueilli dans les hôpitaux de Metz, et après la capitulation de cette ville les chirurgiens ennemis l'avaient déclaré incapable de reprendre du service pendant longtemps encore; il avait ainsi obtenu facilement l'autorisation d'aller chercher une prompte guérison dans le Midi de la France.

A cette époque, Paris était étroitement bloqué; Bernard ne recevait aucune nouvelle de sa fiancée, et son impatience le dévorait. Enfin l'armistice fut signé et le capitaine prit aussitôt le chemin de la capitale; mais il crut de son devoir de se rendre



M. Ferry ne s'occupe pas seulement de la revision. Il a défendu à la Chambre et fait triompher d'ailleurs par 512 voix contre 446 le projet de loi ayant pour objet d'accorder une pension de 30,000 francs aux nombreux fils et aux nombreuses veuves d'Abd-el-Kader.

On a abordé ensuite à la Chambre, mais pour la prise en considération seulement, la proposition Constans ayant pour objet de modifier la loi électorale, c'est-à-dire de substituer le scrutin de liste au scrutin d'arrondissement.

M. Girault, du Cher, a longuement combattu la prise en considération. M. Escande, le rapporteur, s'est contenté de répondre que le gouvernement et la commission étaient d'accord et qu'il n'y aurait lieu de répondre à M. Girault que lorsque viendrait la discussion au fond.

La prise en considération a été votée par 409 voix contre 50 sur 459 votants.

Les républicains opportunistes insinuent que ce n'est que par modestie que M. Grévy avait dissimulé l'envoi de son offrande aux malheureux de Marseille et de Toulon. Nous serions curieux de voir la date de la lettre chargée envoyée par M. Grévy à nos compatriotes.

Un journal radical demandait, hier matin, « si c'était aussi par modestie que M. le Président de la République se confinait à l'Elysée et laissait des réactionnaires le précéder sur le chemin de la charité et du dévouement. » En fait de réponse à cette indiscrète question, nous trouvons dans la *Paix* l'annonce du prochain départ de M. J. Grévy... pour Mont-sous-Vaudrey.

Les Allemands veulent répondre, paraît-il, par une grande solennité aux manifestations, parfaitement ridicules d'ailleurs, faites par quelques gavroches peu soucieux de la dignité nationale autour de la statue de Strasbourg.

L'Empereur d'Allemagne aurait promis de se rendre à Strasbourg le 19 octobre prochain pour l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Université. Les journaux allemands parlent d'un grand déploiement de troupes à cette occasion.

On donne comme certain que le projet de loi relatif au divorce adopté par les deux Chambres sera promulgué par le gouvernement avant la fin de la semaine. M. le président du conseil renonce en cette circonstance au droit concédé au gouvernement de ne promulguer les lois qu'un mois après le jour où elles ont été votées.

Le gouvernement républicain est toujours pressé de mal faire.

M. Laroche-Joubert n'est pas mort, mais il est à toute extrémité.

C'est une dépêche reçue avant-hier au

d'abord auprès de son régiment dont les débris campaient dans les plaines qui entourent le Mont-Valérien. Il avait trouvé sa place occupée par un de ses plus chers amis, le lieutenant Émile Servols, qui faisait fonction de capitaine et qui attendait impatiemment son retour.

Bernard fut inscrit de nouveau sur les registres et reprit, en droit, possession de son grade. Mais sa blessure n'était pas encore fermée : son bras s'affaissait lorsqu'il fallait manier le sabre, et les vains efforts qu'il fit pour vaincre son mal rouvrirent la plaie. Il fut obligé de remettre son écharpe et de demander un congé. Quelques jours après, il était arrivé à Arcueil et il espérait profiter de son séjour pour réaliser son union avec M<sup>lle</sup> d'Elplay.

De son côté, M. Charles d'Elplay ne dissimulait pas la joie qu'il ressentait du retour de Bernard. Accablé par les soins qu'il donnait à son beau-père, M. de Rumond, qui vivait avec lui, et par les soucis que lui causait la direction d'une grande fortune, préoccupé surtout de l'avenir de ses deux filles, il avait trouvé dans le capitaine un protecteur énergique et sûr.

C'était un homme de cinquante ans à peine, mais le chagrin avait depuis longtemps creusé les rides de son front. Il avait perdu sa femme quelques années avant la guerre et son souvenir restait toujours attaché sur les années heureuses et calmes qu'il avait passées près d'elle. Ennemi des situations

ministère de l'intérieur qui a annoncé le décès du député de la Charente.

#### LE REÇU DU MAIRE DE MARSEILLE.

Le reçu donné par le maire de Marseille pour les vingt mille francs apportés par M<sup>re</sup> le duc de Chartres est devenu une véritable question, dans le monde républicain. La *Justice* publie, à ce sujet, le télégramme suivant :

Marseille, 21 juillet, 5 h. 50, soir.

Le maire de Marseille n'a signé aucun reçu au duc de Chartres.

Un employé subalterne a seul signé un reçu dicté par M. le comte d'Haussonville.

Voici le texte exact :  
« Reçu de Son Altesse Monseigneur le duc de Chartres la somme de vingt mille francs, au nom de la famille d'Orléans. »

Signé : CATAN. »

Le maire, qui n'a connu le texte du reçu que par le journal la *Justice*, me prie de démentir toute assertion contraire à cette dépêche.

Le maire, on le voit, s'est effrayé des clameurs républicaines.

Il tient à ce que l'on sache que ce n'est pas lui qui a donné le reçu.

Nous doutons que cette rectification le sauve des fureurs républicaines.

Il aurait mieux fait de refuser l'argent.

Quant à nous, il ne nous coûte rien de prendre acte de la réclamation de M. Allard.

Un peu naïvement, nous avions cru qu'un maire républicain pouvait être poli. C'était une erreur dans laquelle nous ne retomberons pas à l'avenir.

#### UN NOUVEAU SCANDALE.

Le *Réveil de l'Ariège* nous apporte le récit d'un scandale sans précédent qui s'est commis à Pamiers, le 14 juillet, par des soldats du 50<sup>e</sup> de ligne, au nombre de 150.

Ces militaires s'étaient formés en colonne serrées, par groupes de cinq à six hommes de front, bras dessus bras dessous. Plusieurs caporaux faisaient partie de ces groupes. On a également remarqué parmi eux quelques sous-officiers !

Deux soldats portaient chacun un drapeau (celui du régiment ne suffisant plus), et l'un des deux drapeaux paraissait avoir été roulé de façon à ne laisser voir flotter que la bande rouge des trois couleurs nationales.

Toute cette tourbe escortée çà et là de quelques gavroches et de certains individus très-recommandables... au ministère public, hurlait :

Marchons, ça ira...  
Qu'un sang impur  
Abreuve nos sillons !

L'un des groupes, composé d'environ quarante soldats, dont deux caporaux, est arrivé dans cet appareil devant le cercle de MM. les officiers.

Ceux de ces braves qui y étaient en ce moment, indignés de cette manifestation presque unique dans l'histoire de l'armée française, voulurent sommer leurs soldats

difficiles, des embarras et des luttres, M. d'Elplay avait toujours laissé à son beau-père et à sa femme la direction de l'éducation de ses filles, et lui, comme autant de fantômes terribles, les troubles de la politique. Il vivait chez lui et chez les pauvres d'Arcueil qu'il secourait de concert avec Thérèse et Louise ; il se bornait à administrer de son mieux les domaines que son beau-père lui avait donnés et à placer en sûreté les capitaux que n'épuisait pas sa charité.

Quand il vit naître l'amour de Thérèse et de Bernard, en même temps que se rembrunir l'horizon politique, il fut heureux à la pensée de confier les destinées de sa fille à un homme dont il appréciait les qualités éprouvées.

Bien différent était le caractère de M. de Rumond, grand-père maternel des jeunes filles, énergique vieillard qui avait pendant toute sa vie imposé ses volontés et ses moindres désirs à tous ceux qui l'entouraient. Quand il avait disparu de la scène humaine, c'est-à-dire quand ses infirmités nombreuses lui avaient ôté l'usage de ses deux jambes et l'avaient cloué sur un lit de douleur, tous les habitants d'Arcueil, habitués à suivre ses conseils et à accepter l'autorité que lui donnait sa longue expérience, pauvres et riches avaient déploré sa perte. Mais son intelligence était demeurée entière, et d'un mot, d'un geste, d'un signe de tête, il tranchait parfois les plus délicates questions. C'est

de se disperser. L'un d'eux, M. X..., capitaine, leur adressa quelques éloquents exhortations, où nous avons reconnu les mâles accents du patriotisme indigné. Les « observations et les ordres de cet officier furent méconnus », et la troupe continua son chemin par la rue Major, continuant à hurler la *Marseillaise*.

Un autre capitaine se mit à la poursuite des manifestants, les invitant de la voix et du geste à ne plus chanter et à se disperser.

Vains efforts !  
— Ne l'écoutez pas ! enlevez-le ! disaient aux soldats des citoyens de la rue Major.

Des officiers, redoutant des désordres plus graves, avaient fait sortir avec eux un piquet de la caserne, et celui-ci s'était porté à la rencontre des braillards avinés.

Ce que voyant, les groupes se dispersèrent, vers l'extrémité de la rue Major, dans les cafés, et les soldats qui portaient les drapeaux les renvirent à des ouvriers de l'usine qui avaient fait chorus avec eux.

Voilà plusieurs jours déjà que ces faits déplorablement se sont produits à Pamiers. Aucune mesure n'a été prise contre les auteurs de ces odieuses manifestations. M. le général Campenon ne peut pas, ne doit pas les ignorer. Le ministre de la guerre va-t-il laisser impunie l'insulte faite à la discipline militaire et à l'uniforme ?

Et que vont dire ceux qui ne craignent pas de demander la dégradation, et plus encore, contre les trois affolés de l'École de Saint-Cyr ?

#### LE CHOLÉRA.

Toulon, 23 juillet, 10 h. 35 matin.

Dans la journée d'avant-hier, 42 décès cholériques.

Depuis hier soir, 8 heures, il y a eu 15 décès cholériques, dont 8 dans la ville.

Certaines rues de Toulon continuent à être dans un état de malpropreté désespérant ; les selles cholériques sont jetées dans les rues ou gardées dans les appartements sans être désinfectées. La peur s'empare des personnes avoisinant les malades, auxquels on refuse parfois les soins. Hier, deux cholériques ont été trouvés abandonnés.

Les médecins signalent des malades ayant refusé tous les soins médicaux.

La statistique hebdomadaire donne 222 décès cholériques pour la semaine dernière, sur une moyenne de 31 décès par jour. Faites la proportion de la population de Toulon avec celle de Paris, et vous arriverez au chiffre effroyable de 3,000 décès par jour à Paris.

C'est parmi les personnes de 25 et 60 ans que le fléau a fait le plus grand nombre de victimes.

Un ouvrier du Mourillon, trouvé souffrant, a été abandonné par ceux qui l'avaient recueilli parce qu'il refusait d'aller à l'ambulance. Il est mort privé de tout secours.

Une femme Marguerite a été trouvée chez elle morte du choléra ; la mort remontait à

deux jours. La maison où habitait cette femme était située place de la Poissonnerie et avait été abandonnée de tous ses locataires.

Toutes les écoles publiques du département seront licenciées le 24 juillet.

Les maires des communes de l'arrondissement de Toulon ont écrit à leurs députés afin d'obtenir des crédits pour acheter des désinfectants. On se demande ce que le ministre du commerce fait des fonds votés par la Chambre à cet effet.

Le mistral, qui a soufflé avec une certaine force, s'est abaissé tout à coup aujourd'hui. La température est très-élevée.

Marseille, 23 juillet, 11 h. 35 matin.

Le bulletin officiel de l'état civil du 21 au 22 juillet constate 57 décès cholériques.

Cette nuit, 22 décès cholériques. Depuis ce matin 9 heures, 9 nouveaux décès cholériques ont été enregistrés à l'état civil.

L'épidémie a fait de nouveaux ravages parmi les religieuses de la Retraite, à Marseille. Douze sœurs et l'aumônier, le R. P. Roger, de Saint-François, ont été victimes du choléra.

On croit que la maladie a été provoquée chez eux par de la confiture d'abricots laissée à refroidir dans un chaudron de cuivre mal rétamé.

Lyon, 22 juillet.

Deux cas de choléra se sont produits hier à Lyon : le nommé Bozon, âgé de 47 ans, et la femme Marie Grenier, âgée de 32 ans. Les malades ont été transportés dans le local établi pour les cholériques. Leur état est grave. Les médecins ont déclaré se trouver en présence de symptômes cholériques.

Brignoles, 22 juillet.

Deux nouveaux cas de choléra se sont déclarés depuis hier. Ils ont été suivis de décès.

Arles, 22 juillet.

On signale aujourd'hui 8 décès cholériques.

Nîmes, 22 juillet.

Une petite fille âgée de neuf ans est morte du choléra hier matin. Sa mère, âgée de cinquante-sept ans, est également décédée du choléra dans l'hôpital de cette ville.

Valence, 22 juillet.

Une femme arrivée de Marseille, dimanche, à cinq heures du matin, a été prise de coliques le soir à huit heures. Transportée d'urgence à l'hôpital, elle a succombé hier matin. Douze à treize cents Toulonnais ou Marseillais se sont réfugiés à Valence depuis l'épidémie.

Bordeaux, 22 juillet.

Un cas de choléra sporadique, suivi de décès, s'est produit sur un passager du paquebot la *Gironde*, venant du Sénégal.

L'individu atteint est mort à l'hôpital Saint-André.

En temps ordinaire, la mortalité ne donne à Marseille que 30 à 35 décès par jour.

Or, depuis que le choléra sévit dans cette ville, le total des morts quotidiennes s'élève à 400, 440, 420 par vingt-quatre heures, et cependant on n'accuse que 50 à 60 décès par le choléra.

Très-probablement on n'inscrit pas, au chapitre du choléra, toutes les morts qu'il cause en réalité. La quantité de ses ravages doit être exactement représentée par la différence entre la mortalité normale et celle qui est constatée depuis son apparition.

Il faut remarquer encore que l'émigration a de beaucoup réduit le chiffre de la population ; on évalue à 80,000 au minimum le nombre des émigrés, par conséquent, la moyenne des décès ordinaires ne doit pas atteindre 30. Sur 140 décès journaliers, il y en a donc environ 90 cholériques.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 juillet.

Il se traite aujourd'hui encore moins d'affaires qu'hier, si cela est possible ; malgré tout, le marché n'en conserve pas moins une excellente tenue. Les rentes gagnent encore quelques centimes. Les valeurs se tiennent, mais sans fluctuations importantes.

Le comptant est plus actif ; le tableau des échéances ne cesse de demander ; aujourd'hui il porte sur 78,000 fr. de 4 1/2 0/0, — 15,000 fr. d'amortissable, — 3,000 fr. de 3 0/0 et 25 Lyon. Il est à remarquer qu'on tient pour le moment à faire jouer un rôle important à ce tableau d'échéances dans dix ou onze jours se fera la livraison des titres en liquidation ; il faut que les acheteurs soient promptement pressés de prendre livraison.

Les Consolidés Anglais ne changent pas à 100 7/16.

Le 3 0/0 ouvre à 76.90, cote un instant 77 fr., et

A table d'hôte dans une ville d'eau :  
— C'est à cause de votre santé que vous êtes ici ?  
— Oh ! non, Dieu merci ! pour celle de ma femme.



Le fin de Bourse à 76.95 ; l'amortissable finit à 78.45 ; le 1/2 varie entre 107.77 1/2 et 107.80. Le Crédit Foncier continue sa marche ascendante et clôture à 53.75. La Banque de France s'inscrit à 5,040. Le Crédit Foncier fait preuve d'une grande fermeté à 4.375. Les Obligations Foncières et Communales sont en hausse sur le marché du comptant. Elles gagnent progressivement l'écart qui les sépare du cours nominal.

Le 777.50 sur la Banque de Paris, 680 sur le Crédit Industriel et Commercial. La Société Générale est demandée à 465 fr. La Compagnie avec laquelle cette société opère est une entreprise de premier ordre pour ses intérêts. Nous recommandons par exemple l'action Rio-Tinto (mise par cette société) à un cours aussi élevé (500 fr., cours actuel, le titre ne peut qu'obtenir une plus-value certaine. Le Suez est en reprise à 1,836.25 ; les recettes de la journée du 22 juillet sont de 150,000 fr. Les obligations Ouest-Algérien 4 0/0 sont également l'objet d'un marché suivi : à 422.50 elles donnent un intérêt de 4.40 0/0 garanti par l'Etat, sans compter la prime résultant du remboursement à 100 fr. Les grandes Compagnies de chemins de fer augmentent leur avance : Le Nord à 1,662.50, le Lyon à 1,197.50, l'Orléans à 1,300, le Midi à 1,160, l'Est à 770, l'Ouest à 625.

## LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE. — MERCREDI 23 JUILLET.

Les numéros 2.955.177 — 4.423.907 gagnent chacun 10,000 francs.  
Les dix numéros suivants ont gagné chacun 1,000 francs :  
851.451 — 2.053.851 — 4.282.474 —  
3.226.580 — 6.635.305 — 7.815.445 —  
7.823.692 — 11.155.009 — 11.377.907 —  
12.777.644.  
Les quarante numéros suivants gagnent chacun 500 francs :  
183.839 — 887.047 — 1.049.395 —  
1.311.378 — 1.774.090 — 1.843.695 —  
2.619.650 — 2.992.368 — 3.333.881 —  
3.640.148 — 4.183.373 — 4.777.694 —  
4.858.381 — 5.164.978 — 5.278.853 —  
5.361.500 — 5.720.315 — 6.063.117 —  
6.277.986 — 6.422.106 — 6.858.722 —  
6.844.562 — 7.176.575 — 7.205.874 —  
7.535.867 — 7.562.633 — 7.729.669 —  
7.894.342 — 8.033.314 — 8.504.314 —  
8.576.089 — 9.574.580 — 11.442.327 —  
11.880.838 — 12.174.249 — 12.265.412 —  
12.377.847 — 12.592.771 — 13.352.547 —  
13.719.803.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

RENOI DE LA CLASSE 1879  
La chose est, paraît-il, définitivement décidée : les hommes de la classe 1879 seront convoqués dans leurs foyers vers le 15 août. Jusqu'à la semaine dernière il en est parti par anticipation, en vertu d'un congé de 20 à 25 jours par compagnie, choisis parmi ceux qui avaient eu la meilleure conduite. Les troupes d'Afrique ne seront congédiées que dans les premiers jours d'octobre. Quant à la deuxième portion de 1882, elle passera dans la disponibilité, immédiatement.

## LE PÊCHEUR DE MORUES

De son côté, Bertrand était loin d'être calme et avait éparpillé pour revenir au port ni les réclamations, ni les supplications, ni les jurons.  
— Mille tonnerres ! s'écriait-il, laissez-moi ramener cet enfant à sa mère.  
— Tu ne l'écoutes pas et on le regardait en riant.  
— Je ne pouvais pourtant pas, disait-il, m'en aller à la pêche de la morue comme une bonne d'enfant, avec un mioche dans les bras.  
— Eh ben, jette-le à la mer, répondit un matelot.  
— Hein ? quoi que tu dis là ? reprit Bertrand. Si j'étais pas à m'occuper de la petite, nous aurions eu des conversations avec les poings.  
— Tu vas à la pêche de la morue, lui dit un autre, et jusqu'à présent tu n'as pris qu'une crevette.  
Le père jurait et lançait des imprécations, l'enfant criait : « Maman », les matelots riaient, et la grande voix de basse-taille.  
— Pendant il fallut se résigner. Bertrand continuait sa tâche de bonne d'enfant, et surtout de père tendre tout bourru qu'il était, s'occupa d'abord de

ment après les manœuvres, c'est-à-dire le 25 septembre.

Par décision ministérielle du 43 juillet, M. Mojon, nommé lieutenant en 4<sup>e</sup>, a été classé à la 1<sup>re</sup> batterie du 13<sup>e</sup> régiment d'artillerie, dont il sera détaché pour continuer à suivre les cours de l'École d'application de cavalerie de Saumur, en qualité d'officier d'instruction.

### Pèlerinage saumurois au tombeau de sainte Radégonde.

Ce pèlerinage aura lieu sous la direction de M. le curé de Varrains (près Saumur).  
Départ de Saumur, le jeudi 7 août, à 5 h. 50 du matin.  
Arrivée à Poitiers à 9 h. 30.  
Retour dans la même journée. Départ de Poitiers à 5 h. 35. Arrivée à Saumur à 9 h. 25. — Prix : 6 fr. 15.

Le train spécial prendra les pèlerins à toutes les gares de Saumur à Montreuil-Bellay.

N.-B. — Il est absolument indispensable de se faire inscrire sans retard. Le chiffre approximatif des pèlerins doit être connu au plus tard le jeudi 31 juillet de M. l'abbé Nombalais, vicaire de Nantilly. Si à cette époque le nombre des inscriptions n'était pas jugé suffisant, le train spécial ne serait pas maintenu.  
Prière de s'adresser à la cure de la paroisse.

ALLONNES. — Sur le champ de foire d'Allonnes, on a trouvé mardi dernier, dans l'après-midi, un homme qui venait de succomber à une congestion cérébrale.

On l'avait vu dans la matinée sur la route de Bourgueil à Allonnes, marchant difficilement, ce qui le faisait croire en état d'ivresse.

On a trouvé sur lui, pour toute fortune, 55 centimes et son livret d'ouvrier. Il se nomme Jean Rault, âgé de 65 ans, né à Merléac (Côtes-du-Nord) ; il venait de Brulon, département de la Sarthe, où il exerçait la profession de terrassier.

SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES. — Lundi dernier, 21 juillet, le sieur Joseph Beaumont, âgé de 68 ans, cultivateur au village de Saint-Pierre-en-Veau, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, s'est jeté volontairement dans la Loire, dans l'île de Gennes, à 100 mètres environ en aval du pont suspendu.

D'un caractère sombre et absorbé depuis longtemps par des idées de suicide, Beaumont n'attendait qu'un moment propice pour mettre son idée à exécution, et c'est lundi matin, après le départ de sa femme pour le travail, qu'il se dirigea vers l'île, et se noya. C'est là, en effet, qu'après quelques heures de recherches, on trouva sa casquette, ses sabots et différents effets.

En cet endroit, la Loire est profonde et très-rapide, et malgré bien des sondages, son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

ANGERS.  
Toujours le pétrole. — Hier, à midi et demi, une femme âgée, habitant une mansarde au n° 13 de la rue d'Anjou, était occupée à

garantir l'enfant du froid, pendant cette longue traversée. Il avait pris, grâce aux précautions de Catherine, une ou deux vestes de rechange, il sacrifia la plus chaude, prit des ciseaux, une aiguille et fit à Pierrette une robe, une blouse, un étui, une enveloppe, enfin une chose sans nom, pour la réchauffer. Bertrand n'était pas un habile tailleur pour femmes, et il savait mieux manier les cordages que les signillées de fil.  
La petite Pierrette, qui n'était qu'une belle femme de quatre ans à peine, devint bientôt, non pas l'enfant du régiment, mais l'enfant de l'équipage. Les mousses en faisaient leur poupée, les matelots se la passaient de bras en bras, en embrassant sur ses joues leurs petits enfants qu'ils avaient laissés au port.

D'abord Pierrette criait : « Maman ! maman ! » Puis, à force de courir sur le brick, de la poupe à la proue, et d'entendre le langage des matelots, elle dit bientôt : « Tribord, bâbord », plus souvent que « papa et maman ». Petit perroquet couleur de rose, elle répétait aussi les jurons qu'elle entendait, ce qui faisait que Bertrand était fier de sa fille et disait, en se redressant avec orgueil :

— En voilà une qui ferait une fameuse matelotte !  
— Oui, chez les anthropophages, répondait un matelot.  
— Pas de mauvaise plaisanterie, reprenait Ber-

trand. Je te dis qu'elle a déjà l'air d'un petit mousse.  
— D'un brin de mousse, répondait l'autre.  
Et chacun s'amusa à donner un petit nom à l'enfant : les mousses l'appelaient : « Brin de mousse », le pilote et le contre-maître : « Grain de corail », les matelots : « Mon petit loup de mer », et le capitaine, qui la vit trotter vaillamment sur le pont, un jour de gros temps, la salua du nom de Jeanne Bart, ce qui rendit Bertrand si orgueilleux, qu'il allait répétant à tous les hommes de l'équipage, de l'arrière à l'avant :

— Au fait, puisque la France a eu Jeanne d'Arc, pour commander ses troupes, elle peut bien avoir un jour Jeanne Bart, pour commander un vaisseau.

Bertrand mettait Pierrette à l'abri dans les cabines, souvent même dans la cabine officielle du capitaine, quand la température devenait trop froide ; habituellement elle le suivait sur le pont, et quand il exécutait les manœuvres, il la laissait courir librement de tribord à bâbord, bien certain que tout le monde veillerait sur elle, puisque c'était l'enfant gâtée de tout l'équipage.

On arriva au banc de Terre-Neuve, où l'on fait une guerre si implacable à ces infortunées morues, depuis 1866 ; ce fut alors, dit-on, qu'un vaisseau, monté par des pêcheurs basques, aborda au banc de Terre-Neuve, pour faire la première pêche. On

remplir une lampe d'essence de pétrole, lorsqu'elle eut l'imprudence de s'approcher d'un fourneau allumé. L'essence prit feu aussitôt, et, sans les voisins qui accoururent sur le champ, on eût eu, sans doute, à déplorer un grave incendie. La pauvre femme, auteur involontaire de cet accident, en sera quitte heureusement pour quelques brûlures sans gravité aux mains et aux poignets.

### RENNES.

Lundi matin, vers six heures, à la caserne Saint-Georges, à Rennes, un militaire appartenant au 44<sup>e</sup> régiment de ligne avait été chargé de porter dans la chambre d'un adjudant une bouteille contenant des désinfectants destinés aux salles de police.

Le malheureux croyant sans doute que la fiole contenait une liqueur quelconque, profita, en montant l'escalier, d'un instant où il se trouvait seul et but une gorgée de ce liquide. Le pauvre garçon tomba foudroyé.

### ENCORE « LA BAVARDE ».

Nous avons dit récemment que le directeur et le gérant de la *Bavarde*, journal de chantage qui se publiait à Lyon, avaient été mis en état d'arrestation, et que M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, avait saisi toute la correspondance du journal afin de savoir quelles sont les personnes compromises dans les tentatives de chantage auxquelles on se livrait fréquemment dans cette feuille.

Il paraît que deux notaires, cinq avoués et soixante-dix clercs seraient prochainement poursuivis comme inculpés dans cette affaire.

Pendant les grandes chaleurs, et principalement depuis l'apparition du choléra en France, les célébrités médicales prescrivent le thé chaud coupé avec du rhum ; nous recommandons les excellents rhums de la maison John Alvarès, planteur à Kingston, Jamaïque, vendus chez DOUESNEL, Epicerie Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, depuis 2 fr. le litre et au-dessus selon qualité. — Thés noirs Souchong à 4 et 6 fr. le 1/2 k.

### BIBLIOGRAPHIE

De tous les ouvrages qui ont été publiés sur l'Allemagne et nos vainqueurs d'hier, il n'en est pas dont la lecture s'impose davantage que le *Voyage au Pays des Milliards*.

Le premier devoir d'un peuple qui a été battu et qui est encore journellement menacé, n'est-il pas d'apprendre à connaître ses ennemis de demain ?

Le *Voyage au Pays des Milliards* n'est pas un livre de fantaisie, c'est un livre de vérité et de réalité, bien qu'il ait tout l'attrait et le charme d'un roman, et qu'il offre une lecture des plus passionnantes et des plus attachantes. M. Tissot a écrit ces pages vives et si colorées, sur place, au pied des forteresses allemandes qu'il vena de visiter, à la porte des palais de princes et de rois où il a réussi à s'introduire.

Il n'est pas de géographie qui donne sur l'Allemagne des détails et des renseignements aussi complets que le *Voyage au Pays des Milliards*.

Ce livre touche à toutes les questions qui nous intéressent : questions militaires, politiques, historiques, économiques, statistiques, sociales, etc.

Il n'est pas de Français se souciant de l'avenir de son pays qui puisse ignorer l'Allemagne telle que l'a décrit Victor Tissot dans son *Voyage au Pays des Milliards*.

Ce livre qu'anime un souffle si patriotique et qui est rempli de renseignements si curieux, puisés aux sources mêmes, devrait commencer la bibliothèque de tout jeune Français.

C'est pour vulgariser et rendre tout-à-fait populaire un livre qui mérite tant de le devenir, que les éditeurs Marpon et Flammarion mettent en vente une nouvelle édition illustrée du *Voyage au Pays des Milliards*.

Des plans de villes, des illustrations nombreuses, des vues, des types et des costumes, feront de cette nouvelle édition du *Voyage au Pays des Milliards*, un livre comme il n'en existe aucun sur l'Allemagne.

Avant de reprendre sa revanche d'Iéna, la Prusse a étudié pendant vingt ans la France, n'est-il pas temps que nous l'étudions à notre tour ?

Cette édition paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. La 1<sup>re</sup> série est vendue exceptionnellement 10 centimes au lieu de 50 cent.

Les fêtes que l'on prépare pour célébrer le centenaire de Diderot appellent naturellement l'attention sur l'édition de ses *Oeuvres complètes*, publiée chez MM. Garnier frères, sous la direction de MM. Assézat et Tournoux. Ainsi que le disait fort justement M. Paul Deschanel dans une appréciation de cette publication, elle pourrait bien n'être pas étrangère à l'œuvre de réparation qui va s'accomplir. A ce titre seul, elle mériterait d'être connue de tous les lettrés.

A la suite de la publication des *Oeuvres complètes de Diderot*, MM. Garnier ont entrepris celle de la *Correspondance de Grimm et Diderot*, recueil du plus haut intérêt, qui nous donne l'histoire politique, philosophique, littéraire et artistique de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et dans lequel DIDEROT occupe encore une large place, sinon la première. Enfin, les mêmes éditeurs ont publié, en deux forts vol. in 18 (3 fr. le vol.) les *Oeuvres choisies de Diderot*, édition annotée et qui contient la plupart des chefs-d'œuvre de l'illustre philosophe.

8 fois sur 10, les migraines, les névralgies de la tête, de l'estomac ou des reins et la sciatique sont guéris en quelques instants par les perles du Dr CLERTAN A LA TÉRÉBENTHINE. (Avaler 3 ou 4 perles à chaque crise.) 2 fr. le flacon dans toutes les pharmacies ; gros, 19, rue Jacob, à Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

à quelquefois attribué injustement cette gloire à Jacques Cartier ; mais les choses se passent toujours ainsi : Améric Vespuce n'a-t-il pas donné son nom à l'Amérique, découverte par Christophe Colomb ? Nous ne voyons absolument qu'Ève à laquelle on ne conteste pas la découverte du premier péché.

Bertrand, qui était habile, prenait plus de trois cent cinquante morues par jour, non pas d'un seul coup, bien entendu, mais une à une.

Quand le temps permettait à Pierrette de courir sur le pont, elle allait voir jeter les morues dans un grand baril et disait tour à tour aux travailleurs qui les préparèrent :

— Comme ça, c'est toi qu'on appelle un décolleur ?

— Oui, brin de mousse, répondait celui qu'elle interpellait.

— Et toi, tu es le trancheur ? disait-elle à un autre.

— Oui, mon petit loup de mer.

— Et toi, demandait-elle à un troisième, tu es le saleur ?

— Oui, Jeanne Bart.

— Je veux t'aider à saler la morue, reprenait-elle.

— Veux-tu bien te taire, disait Bertrand en l'enfermant d'un autre côté.

L'enfant frappait du pied, en s'écriant :

— Nom d'un requin ! je veux saler la morue.

(A suivre.) ANAÏS SÉGALAS.



**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE BRAZILLE ET BOURDON.**

Les créanciers de la faillite des sieurs Brazille et Bourdon, anciens négociants à Saumur, sont invités à se trouver le samedi 26 juillet 1884, à 9 heures du matin, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, à l'effet d'être consultés tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif.

(531) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques,

Le vendredi 25 juillet 1884, à 1 h. après midi.

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Il sera vendu :

Vaisselle, batterie de cuisine, fourneau à essence, couverts en ruolz, vases, lampe et suspension ; Chaises, tables, commode, buffet à vitrine et buffets-commode, bureaux, armoires, guéridon, comptoirs, chambre à coucher Louis XVI, pendule Louis XIV, canapé acajou ; Bois de lits, matelas, couette, traversins, oreillers, couvrepieds, édreton, couvertures en laine, draps, torchons, garde-robe de femme et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (529)

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance de suite,

**REMISE ET ÉCURIE**

Rue de l'Abreuvoir, n° 11.

S'adresser à M. ANIS, commissaire-greffier au Tribunal civil, demeurant dite rue. (528)

**A VENDRE VIN ROUGE**

Récolte 1883.

S'adresser, au Coudray, à M<sup>me</sup> DU BAY, propriétaire. (508)

**A VENDRE**

Belle JUMENT carrossière, baie-claire, 8 ans ;

Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> LAMBERT, avoué au Mans.

**ADJUDICATION**

En l'étude de M<sup>e</sup> FOUCHARD, notaire au Mans,

Le samedi 26 juillet 1884, à une heure,

D'UNE

**VASTE USINE**

à l'usage de

**FILATURE**

ET

**CORDERIE MECANIKES**

A vapeur et à la main,

Située au Mans (Sarthe), avenue de Pontlieue, 3,

Y compris la clientèle et le matériel d'exploitation.

Contenance cadastrale : 14,617 mètres  
Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix : 150,000 francs.

S'adresser, au Mans, à MM. LAMBERT et BEURIER, avoués, à M<sup>e</sup> BLIN, agréé, à M<sup>e</sup> FOUCHARD, notaire.

M. ANDRIEU D'ALBAS, propriétaire, résidant à Versailles, prévient MM. les commerçants et entrepreneurs de travaux qu'il ne reconnaîtra, pour le passé comme dans l'avenir aucune réclamation de paiement qui ne sera basée sur une commande faite par lui-même et par écrit.

ON DEMANDE une demoiselle de magasin de 18 à 25 ans pour la vente au détail.

S'adresser au bureau du journal.

Une JEUNE FEMME veuve, munie de bons certificats, connaissant l'anglais et l'allemand, demande une place dans une maison de commerce ou dans une maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un jeune homme sachant bien écrire.

**LIBRAIRIE JAVAUD**

ON DEMANDE un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire.

ON DEMANDE un concierge.

S'adresser au bureau du journal.

Prime gratuite de CENT FRANCS  
Offerte à tout abonné d'un an au  
**JOURNAL DES CAMPAGNES**

Et d'Agriculture progressive réunis  
(29<sup>e</sup> ANNÉE)

PARIS, 18, RUE DAUPHINE.

Le Journal des Campagnes doit son succès à la grande variété des sujets qu'il traite : agriculture, horticulture, viticulture, élevage, jurisprudence et économie rurales, cours authentique des denrées et des fonds publics, etc.

Prix de l'abonnement : Six francs par an.

Pour recevoir la prime de CENT FRANCS, adresser la quittance d'abonnement à M. le directeur de l'Assurance Financière, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris, qui la renvoie avec une police remboursable à Cent francs, par tirages mensuels. Le remboursement est garanti par les fonds de capitalisation s'élevant à 18,347,000 francs et constitué en rentes françaises, obligations foncières, prêts hypothécaires et immeubles. (477)

**A CÉDER**

à Angers

**BRASSERIE**

BONNE AFFAIRE

Traiter : P. CHAILLOU, rue du Mail, Angers. (499)

**CIDRES**

De Bretagne et de Normandie.

M. RENÉ ROUSSEAU prévient ses clients qu'il tient à leur disposition un choix considérable de cidres, meilleurs encore que ceux vendus jusqu'à ce jour, et dont la qualité tout à fait supérieure ne craint aucune altération par suite des chaleurs.

A partir du 24 juin, s'adresser au nouveau domicile de M. ROUSSEAU, rue Nationale, 19, ou au dépôt, place du Roi-René, magasins Pichat.

**A LOUER**

**UNE MAISON**

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1885,

BEAU ET VASTE

**MAGASIN**

Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M<sup>me</sup> DUPUY-LEBRETON, même rue. (86)

**Service de Saumur à Fontevrault.**

M. DRON prévient le public qu'il vient d'organiser un service de Voitures, de Messageries et Commissions entre Saumur et Fontevrault.

Départ de Saumur, quai de Limoges, chez BERTIN, tous les jours, à 9 heures du matin.

Départ de Fontevrault, chez M<sup>me</sup> veuve HUBERT, à 4 heures et demie du soir.

Bureau central, à Saumur, 4, rue du Frêche.

**Pharmacie NORMANDINE**

11 et 13, rue Saint-Jean,

**SAUMUR**

Au moment où on cherche à assainir le plus possible les habitations, et à se préserver des miasmes, il n'est pas inutile de rappeler le prix des principaux désinfectants, afin qu'on puisse les employer largement.

Chlorure de chaux, le kilo. . . . . 0,80 c.  
Sulfate de fer, — . . . . . 0,50 c.  
Acide phénique liquide, le litre. . . . . 2,50 c.  
Phénol sodique, le flacon. . . . . 0,75 c.

Diminution sensible sur les prix ci-dessus par quantités.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

**GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES**

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes colorées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée  
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes ou en 25 séries à 75 centimes  
NE REVIENTRA QU'A 18 FR. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES  
75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1<sup>re</sup> livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 JUILLET 1884.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	76 70	77 15	Est	765	770	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515	513
3 % amortissable	78 55	78 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1197 50	1200	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519	520	Est	366 75	367 75
3 % (nouveau)	107 10	107 10	Midi	1160	1157 50	— 1865, 4 %	525	526	Midi	369	369
4 1/2 % (nouveau)	107 67	107 82	Nord	1732 50	1663 75	— 1869, 3 %	405	403	Nord	377 50	377 75
Obligations du Trésor	503	503	Orléans	1298 75	1298 75	— 1871, 8 %	390	390	Orléans	369 25	368
Banque de France	5045	5050	Ouest	820	825	— 1875, 4 %	514	516	Paris-Lyon-Méditerranée	369	369 25
Société Générale	465	465	Compagnie parisienne du Gaz	1565	1510	— 1876, 4 %	513	514	Ouest	378	372
Comptoir d'escompte	968 75	970	Canal de Suez	1880	1887 50	Bons de liquid. Ville de Paris	521	523	Paris-Lyon-Méditerranée	368 50	369 25
Crédit Lyonnais	542 50	542 50	C. gén. Transatlantique	475	475	Obligations communales 1879	450	451	Paris-Bourbonnais	368 50	369 25
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1275	1270				Obligat. foncières 1879 3 %	445	445	Canal de Suez	570	573
Crédit mobilier	325	325				Obligat. foncières 1883 3 %	350	350			

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans		Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				
Heures	Minutes	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte Direct.	
3 heures	8 minutes	6 05	7 24	1 15	3 45	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	
6	55	6 53	7 53	2 2	4 50	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	
9	16	7 02	8 09	2 11	5 4	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	
1	25	7 09	8 16	2 18	5 11	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	
3	32										
7	15										
10	36										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				
Heures	Minutes	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte Direct.	
3 heures	26 minutes	6 05	7 24	1 15	3 45	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	
8	21	6 53	8 12	2 2	4 50	6 58	10 10	1 19	4 30	7 57	
9	37	7 02	8 21	2 11	5 4	6 07	9 18	1 31	4 37	8 09	
12	48	7 16	8 35	2 19	5 11	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	
4	44	7 29	8 48	2 32	5 19	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	
7	4										
10	24										